



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE CROATIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE ZAGREB

N° 13 – septembre 2023

Focus : 5^{ème} paquet de mesures d'aides

Le gouvernement a présenté le 14 septembre son 5^{ème} paquet de soutien au pouvoir d'achat, d'un montant de 1,7 Mds €, qui sera mis en œuvre du 1er octobre 2023 au 31 mars 2024. Il prévoit d'abord la prolongation des mesures de maintien du coût de l'énergie (288 M€) pour toutes les catégories à l'exception des gros consommateurs d'énergie (>250 MWh) mais aussi de nouvelles mesures ponctuelles pour les catégories sociales défavorisées. En accord avec les grandes chaînes de distribution, une baisse de prix pour 30 produits alimentaires de base (7 produits du paquet précédent + 23 nouveaux produits) sera également mise en place.

1. Lancement des travaux du projet de Place de la Justice à Zagreb pour 93M€

Le projet de [Place de la Justice](#), conçu comme le futur siège de toutes les institutions judiciaires de la capitale, devrait être achevé d'ici 2026 à l'ouest de Zagreb. En attente depuis près de 15 ans et initialement prévu sous format PPP, il est aujourd'hui un des plus grands projets d'infrastructure financé par le plan de relance et de résilience croate.

Le nouveau complexe abritera le Tribunal de Commerce, le Tribunal Supérieur de Commerce, le Tribunal Administratif, le

LE CHIFFRE À RETENIR

+8,8%

Prévision inflation HICP 2023
(Banque centrale croate)

Tribunal Administratif Supérieur, l'Académie Judiciaire et le Centre de Médiation.

2. Mise à jour du plan national de relance et de résilience (PNRR)

Le 31 août, la Croatie a soumis, à la Commission son PNRR mise à jour afin d'intégrer un chapitre REPower. Le plan modifié proposé par la Croatie s'élève désormais à 10,2 Mds € et comprend une demande de 4,4 Mds € supplémentaires de prêts auxquels s'ajoutent les subventions déjà allouées en 2021 à hauteur de 5,5 Mds € (l'allocation

initiale de 6,3 Mds € a été réduit de 800 M€ grâce à une bonne reprise économique du pays), le plan REPowerEU (269 M€) et la part croate dans la réserve d'ajustement au Brexit (7,2 M€) dont la Croatie a demandé le transfert au PNRR. Les investissements dans le secteur de l'énergie comprennent l'élargissement du terminal GNL et du réseau gazoduc vers la Slovénie, la Hongrie et la Bosnie-Herzégovine, tandis que le secteur des transports comprend, notamment, l'acquisition des bus à énergie alternative.

3. Plus de 700 M€ pour le développement de l'agriculture écologique jusqu'en 2030

Le gouvernement a adopté un [Plan d'action pour le développement de l'agriculture écologique 2023-2030](#), pour lequel un peu plus de 718 M€ ont été affectés jusqu'en 2030. 258,3 M€ sont prévus dans le budget de l'État pour 2023 et dans les projections pour 2024 et 2025, tandis que les fonds restants d'un montant de 459,9 M€ seront prévus lors de la préparation du budget pour les prochaines périodes triennales jusqu'en 2030.

4. Revue à la hausse des prévisions de l'inflation pour 2023

Dans ses dernières prévisions macroéconomiques, la [Banque centrale croate](#) estime l'inflation IPCH à 8,8% en 2023 et diminuer encore à 4,7% en 2024 et 2,4 % en 2025. Après les 10,7% atteints l'an dernier, la réduction des prix de l'énergie a contribué le plus au ralentissement de l'inflation en 2023, néanmoins

la baisse de l'offre de pétrole brut sur le marché mondial et une inflation sous-jacente élevée ont récemment poussé les prévisions d'inflation à la hausse.

5. Présentation du potentiel agrivoltaïque en Croatie

[L'Etude sur le potentiel de l'utilisation de l'énergie solaire dans les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture d'eau douce en Croatie](#), élaboré par les experts croates et financé par la BERD, offre des réponses aux défis climatiques permettant la production simultanée de nourriture et d'électricité. L'étude a montré le potentiel d'installation de 900 MW de nouvelles capacités solaires (le pays dispose actuellement 182 MW) en utilisant seulement 1 % des terres agricoles disponibles.

En outre, l'application de centrales solaires flottantes dans l'aquaculture d'eau douce existante permettrait d'atteindre un potentiel de solvabilité et une production annuelle de plus de 16 000 tonnes, soit quatre fois plus que la production d'aquaculture des dernières décennies en Croatie.

Les récents amendements à la loi sur l'aménagement du territoire et aux règlements connexes ont créé les conditions juridiques de base pour une mise en œuvre plus intensive de centrales agro-solaires en Croatie.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Zagreb
Rédacteurs : Florence Bouyala Imbert, Barbara Jadrijevic Petrovic, Nives Pavlinovic
Pour s'abonner : Zagreb@dgtresor.gouv.fr